

Saint Jean d'Aulps

magazine

juin 2009





Que deviendra le bâtiment après le départ du centre mutualiste ?

La MGEN devrait quitter Saint Jean d'Aulps en 2012 : mais que va devenir le bâtiment ? C'est la question à laquelle les élus de la vallée ont souhaité rapidement trouver une réponse : la Communauté de Communes, associée aux communes des Gets et de Morzine, avec l'aide du Conseil général a mandaté deux cabinets spécialisés pour répondre à ces interrogations et envisager la reconversion du site.

L'objectif est de tenter de conserver une activité économique sur le site. A ce jour, la présence de la MGEN se traduit par 138 emplois salariés (avec des temps partiels), ce qui en fait le 1^{er} employeur de la vallée ! Hormis les emplois, le départ de la MGEN aura bien évidemment des retombées sur l'activité économique de la vallée. Des retombées directes sur les artisans, fournisseurs divers et prestataires de la vallée, sur les clients de la MGEN mais aussi sur les commerces et services qui eux, avaient les patients du centre pour clients, sans oublier la commune car même si la MGEN ne paie pas de Taxe professionnelle, elle règle les taxes foncières, redevances eau, assainissement, OM,...

Les études déjà menées avaient plusieurs buts :

- La première étude portait sur l'état général du bâtiment qui s'est avéré satisfaisant avec une structure du bâti en bon état. Au total, ce sont près de 8000 m² de surface répartis en 5 bâtiments, chacun de 3 à 5 niveaux.
- La deuxième étude portait sur la reconversion possible du bâtiment. Pour cela, les élus de la vallée et certains socioprofessionnels ont été sollicités pour faire des propositions. Des pistes sont ressorties à la suite des débats et des besoins exprimés pour la vallée mais seules les projets réalistes, notamment financièrement, seront retenus : il fut même évoqué la possibilité de détruire certaines parties du bâtiment, pas adaptées aux nécessités actuelles.

Quelques hypothèses de reconversion

1. Un Pôle Santé

Le projet d'une maison médicale fut l'une des premières pistes évoquées. Ce "Pôle Santé" pourrait apporter une solution au manque de médecins généralistes et spécialistes sur la vallée, déficit récurrent et qui va aller en s'aggravant avec le départ en retraite des médecins actuellement installés. Il s'agit donc d'une offre de médecine générale de premiers recours avec l'aide à l'installation de professionnels libéraux : médecins et auxiliaires. Des spécialistes (cardiologues, ophtalmo, gynécologues,...) pourraient venir y tenir des permanences régulières, de même que les spécialistes de l'enfance (pédiatres, orthophonistes, pédopsychiatres,...) en plus des autres services : kinés, infirmières,...

2. Une logistique de services à la population

La bibliothèque déjà existante serait conservée et on pourrait y créer crèche et halte-garderie, y regrouper les services de l'ADMR. Fut également évoquée l'idée d'une pépinière d'entreprises.

3. Des logements pour travailleurs

La possibilité de créer une dizaine de logements de type studio/T1 et autant de T2 destinés aux besoins des entreprises locales a aussi été soulignée. Attention, on ne parle pas de logements saisonniers mais bien de résidences à l'année !

4. Un internat et une filière sports-études

C'est une offre qui manque dans le Chablais et qui constituerait une solution de proximité pour de nombreux jeunes de la vallée et des environs qui souhaitent mener une carrière sportive tout en continuant leurs études. L'organisation actuelle des chambres des patients se prête à la mise en place de box d'internat sans nécessiter une grande restructuration du bâti.

5. Un pôle "Loisirs et convivialité"

L'idée est de se servir des installations existantes : la piscine (pour les scolaires comme c'est déjà le cas) et la cuisine qui pourrait servir à préparer les repas pour les services publics (écoles, livraison aux anciens,...).

En conclusion...

A ce jour aucune piste n'a été définitivement ni retenue, ni écartée. Les élus ont demandé une étude complémentaire afin d'estimer les possibilités de financement des divers projets ainsi que leur mode de gestion et de fonctionnement.

Mais il faudra rester réalistes : la collectivité ne pourra pas financer toutes ces idées même si elles sont intéressantes pour l'avenir de la vallée. Un gros travail reste à faire sur la recherche de subventions pour financer les projets prioritaires tout en sachant qu'on ne pourra nullement compenser en totalité la perte d'emplois et de revenus économiques jusqu'ici générés par la MGEN.



Edito

Le rôle de notre équipe municipale est d'avancer, de prévoir, de développer des projets pour le bien-être des citoyens Jovanéciens et des vacanciers qui viennent chez nous, et cela malgré la crise et la situation économique plutôt morose en ce début 2009...

Le budget est voté, un budget réfléchi et conforme à notre volonté de limiter la pression fiscale sans augmentation des taxes tout en réservant une place importante aux travaux.

La poursuite de l'aménagement de la traversée du village pour favoriser un chef-lieu dynamique, le projet pour maintenir la Trésorerie dans notre commune, la réalisation de parkings sans oublier tous les travaux nécessaires sur les réseaux d'eau et d'assainissement en sont quelques exemples que je vous invite à découvrir dans ces pages...

Tous ces travaux sont indispensables pour garantir à la population une qualité optimale d'offre de services et un cadre de vie agréable. D'ailleurs, nous sommes de plus en plus nombreux à habiter notre commune : les chiffres du dernier recensement font état de 1172 habitants contre 1036 en 1999 soit une augmentation de 13 % en 10 ans.

Mais nous devons aussi faire face à des sujets préoccupants comme notamment le départ de la MGEN prévu pour 2012. Le devenir de ces bâtiments est au coeur des réflexions des élus de la commune et de la vallée pour un projet de restructuration actuellement en cours d'étude, comme vous pouvez le lire ci-contre.

La commune de Saint Jean d'Aulps s'est engagée à soutenir la candidature d'Anancy Haute-Savoie aux Jeux Olympiques d'hiver 2018 : ce serait une réelle opportunité de développer pour toute la vallée !

C'est avec une équipe motivée, consciente des défis actuels et des attentes de la population que nous vous souhaitons une bonne saison estivale.

Le maire,
Marie-Thérèse Charnavel

sommaire

Page 4 :	Les travaux réalisés	Page 11 :	Les travaux de la CCVA
Page 5 :	Les travaux en 2009	Page 12 :	le Multipass Portes du Soleil
Page 6 :	Le budget communal 2009	Page 13 :	Personnel - Déneigement
Page 7 :	Urbanisme et l'Anah		Bibliothèque - Risques
Page 8 et 9 :	Environnement et citoyenneté	Page 14 et 15 :	La vie des associations
		Page 16 :	Les rendez-vous de l'été
Page 10 :	Les infos du SIVU		L'état civil

LES TELEPHONES UTILES

La mairie à votre service...

- Secrétariat et accueil du public de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermé le jeudi après-midi) Tél. : 04 50 79 60 70 Fax : 04 50 79 50 33

mairiedestjeandaulps@wanadoo.fr

- Permanence du maire et des élus (sur rendez-vous) Tél. : 04 50 79 60 70

Les services à la population

- Ecole maternelle Tél : 04 50 74 08 64
- Collège Henri Corbet Tél : 04 50 79 60 64
- Trésor public Tél : 04 50 79 62 64
- Réseau d'Assistances Maternelles (Le Biot) Tél. : 04 50 72 12 44
- Assistante sociale, Madame Luton
- Permanences le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h, - 1^{er} étage de la mairie) Tél : 04 50 79 60 70
- Pôle de Thonon Tél : 04 50 81 63 70

- Service religieux (Paroisse) Tél : 04 50 79 00 30
- La Poste Tél : 04 50 79 63 50
- Le conseiller général Denis Bouchet Tél : 06 11 86 02 99 (permanence au 1^{er} étage de la mairie le mercredi de 15h à 18h)

Les services de santé

- Infirmière : Dominique Hirsch Tél : 04 50 72 44 53 ou 06 80 04 13 41
- Médecin : Michel Delporte Tél : 04 50 79 63 33
- Pharmacie : Pierangela Succo Tél : 04 50 79 64 64
- Répondeur des pharmacies de garde 3237
- Kinésithérapeutes : SCM Pierre Adami-Aude Calleia Tel : 04 50 79 62 06

Les autres services...

- Bureau d'accueil touristique de Saint Jean d'Aulps Tél : 04 50 79 65 09
- SIVU du Roc d'Enfer (station de ski) Tél : 04 50 79 21 64
- Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps Tél : 04 50 72 14 54
- Déchetterie Intercommunale (La Vignette – Le Biot) Tél : 04 50 72 91 83
- Du mardi au vendredi de 13h45 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.

Les numéros utiles

- Gendarmerie- Brigade de Morzine-Saint Jean d'Aulps Tél : 04 50 79 13 12
- Pompiers 18
- Urgences 15
- Centre anti-poisons Tél : 04 72 11 69 11

Responsable de la publication :
Le maire Marie-Thérèse CHARNAVEL et le responsable de la Commission Communication : Anthony BAUD
Réalisation et rédaction : Chantal Bourreau
Conception graphique : EC Création-La Marmotte Bleue



Ce magazine a été imprimé sur du papier labellisé PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) et dans une imprimerie bénéficiant du label Imprim'Vert : Imprimerie Comimpress





Le greillage des trottoirs a été réalisé en avril dernier.

Le montant de cette 1^{ère} tranche a été de 1 602 800 €, financés par la commune et grâce aux subventions obtenues du Conseil général pour un montant de 804 000 €, il reste donc à la charge de la commune la somme de 798 000 €.

Ce projet de réaménagement de toute la traversée du centre de Saint Jean d'Aulps a déjà bien amélioré l'accès au coeur du village. La suite des travaux va s'étaler sur les prochaines années avec déjà un nouveau tronçon prévu cet automne (voir page 5).

D'autres travaux...

Parmi les travaux importants du fait de leur montant ou de leur intérêt, certains sont à souligner :

- L'église de plan d'Avoz avec la réfection du chauffage et des planchers pour un montant total de travaux de **135 747 €**
- L'école primaire avec la réfection de la toiture et le changement des radiateurs dans l'appartement de fonction : **84 400 €**



- La réfection de l'oratoire de la Corbassière : **7 300 €**
- Le Bureau d'Accueil Touristique (réfection des peintures extérieures) : **13 690 €**
- Le réfectoire au dessus de l'école maternelle : aménagement de la cuisine, achat de mobilier, chaises, tables,... : **51 150 €**

NB : Cette salle est mise à disposition des associations ou peut être louée.

- Réalisation de places de parking à la station : **40 000 €**



Inauguration des nouvelles voies du Rocher du Bax Thex en septembre 2008

- Extension du rocher d'escalade, étude pour la réalisation d'une via ferrata au Bas Thex : **11 285 €**
- Assainissement du secteur de Plan d'Avoz : **291 300 €**
- Assainissement du secteur de Plan du Milieu + Abbaye-phase 1 : **119 700 €**
- Assainissement et Eau au Bas Thex (travaux à finir en 2009) : **841 000 €**



Le club Loisirs et Rencontres se retrouve tous les jeudis dans cette salle du réfectoire pour jouer aux cartes



Projet de chaufferie-bois communale

En 2008, la commune a commandé une étude de faisabilité d'une chaufferie-bois. Ce projet a été abandonné car il n'était pas suffisamment rentable du fait de la trop grande longueur des réseaux et parce que les bâtiments les plus intéressants à chauffer avec cette technique n'étaient pas des bâtiments communaux (MGEN, Collège, ...) Vous pouvez consulter les données de cette étude sur le site Internet de la mairie, rubrique "Vie Municipale - Réalisation et projets communaux".



La Maison des Sœurs

Cette propriété communale est actuellement en travaux pour être transformée en logements à vocation sociale. Pour cela, la commune a concédé à l'OPAC de Haute-Savoie un bail emphytéotique pour réhabiliter le bâtiment et en assurer la gestion locative. Au total, 6 logements seront créés : 1 T4, 2 T2 et 3 T1 qui devraient être prêts à la location à la fin 2010. Pour la commune, le coût de l'opération est de 173 000 € (participation versée à l'OPAC) moins la subvention de 20 000 € obtenue auprès du Conseil Général.

Nouvelle Trésorerie

La commune mène actuellement le projet de réhabiliter la maison jouxtant la mairie (propriété communale) pour la transformer en Trésorerie.

Ce bâtiment sur 3 niveaux comprendra l'accueil du public et des bureaux au rez-de-chaussée (accessibles pour les personnes handicapées), des archives, des parkings à l'arrière



(côté gymnase), un ascenseur pour desservir les étages et un logement de fonction au dernier niveau. A ce jour, le coût des travaux est estimé à 865 200 € (Subventions diverses en cours d'obtention) et le projet architectural est en attente de validation par le Ministère des Finances.

La municipalité s'est engagée sur ce projet dans la perspective de conserver des services publics sur la commune et ainsi d'y maintenir un minimum d'activités, sociale et économique (7 emplois sont conservés).

Création de places de parking

Environ 35 places de parking seront prochainement construites pour desservir les écoles maternelle et primaire, et la future Trésorerie. Coût : 189 000 € (subvention : 90 000 €)

Une dizaine de places est également prévue au Bas Thex derrière la Chapelle pour lesquelles des travaux d'enrochement seront nécessaires. Coût : 24 000 €.

Traversée du Chef-lieu

La réception des travaux de la 1^{ère} tranche (de la Perry au Magasin Marie des Bois) a eu lieu en mai. L'aménagement du belvédère avec des bancs, bassins et fleurs reste à terminer cet été.

L'étude pour la réalisation de la 2^{ème} tranche est en cours (de la mairie jusqu'à Plan Péage). Cette 2^{ème} tranche a été scindée en plusieurs phases de manière à trouver plus facilement des entreprises en mesure de réaliser les travaux. La 1^{ère} phase (de la mairie à la Gendarmerie) devrait débiter à l'automne prochain et comprend la création de trottoirs en continu, la réorganisation de la voirie avec le réaménagement des places de stationnement, l'enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité) et l'aménagement d'une place traversante afin de mieux relier l'église à la mairie. L'objectif est toujours d'améliorer l'image du centre de la commune et de garantir la sécurité des piétons.

Un terrain multisports

Il sera opérationnel au début juillet près de l'école maternelle, en remplacement du terrain de tennis. Ce terrain multisports permettra aux jeunes de jouer au basket, volley, hand-ball,...et pourra évoluer ultérieurement pour s'agrandir.

Coût : 80 000 € (subvention du CG 74 : 31 500 €)

A proximité, sera également aménagé un terrain de pétanque.

Travaux Eau et Assainissement

Le programme de rénovation du réseau d'eau et de création du réseau d'assainissement se poursuit cette année.

Assainissement :

- La finition ce printemps du secteur du Bas Thex et de celui de Plan du Milieu,
- La réalisation de l'assainissement sur le secteur de La Borne : démarrage courant juin 2009,
- Le lancement des travaux sur le secteur «Outteaux-Abbaye».

Coût : Assainissement des Outteaux : 153 000 € et Eau et Assainissement du tronçon Outteaux-Abbaye (jusque chez Clément Coffy) : 750 000 €.

Eau et Assainissement :

- La réalisation du tronçon La Borne-Clos Florine : des travaux qui devraient débiter cet automne pour un coût de 227 000 €.

En 2010, il est prévu de lancer une dernière tranche Eau et Assainissement pour finir l'Abbaye (depuis chez Clément Coffy pour rejoindre Plan d'Avoz, embranchement vers Chez Natur'elle Institut).

Divers chantiers en cours

La réfection de la toiture de la mairie, le goudronnage de la cour de l'école (programmé cet été pendant les vacances scolaires) et la rénovation du hangar communal à Essert-la-Pierre viennent compléter le programme des travaux de ce début d'été.

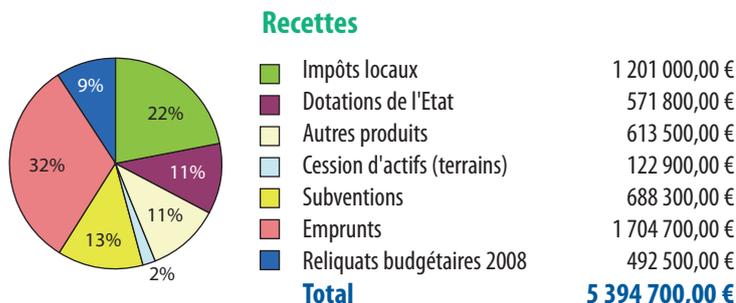
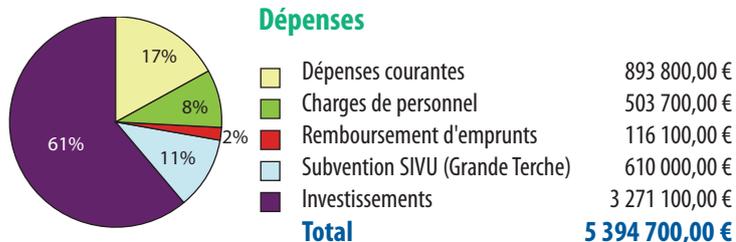


Le budget de la commune est scindé en 5 budgets :

- Le budget principal,
- Le budget "eau et assainissement",
- Le budget forestier,
- Les pompes funèbres,
- Le CCASS (seul budget à ne pas être voté par les élus).

Les 4 budgets en détails

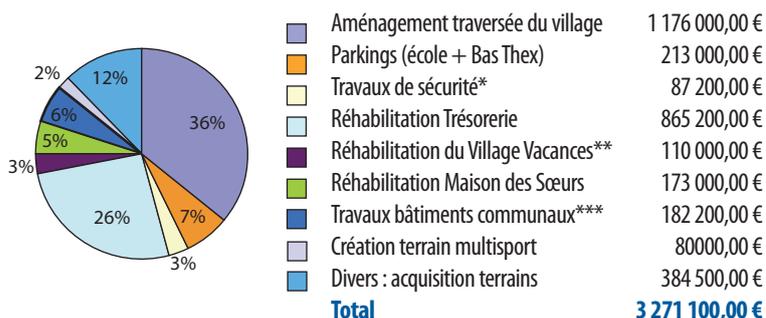
1. Le budget principal



Les investissements

Ce budget prévisionnel 2009 est toujours résolument tourné vers l'investissement qui représente + de 60% des dépenses.

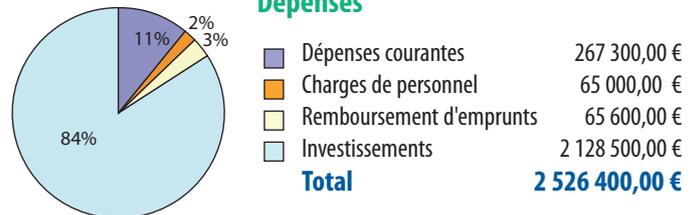
Ces investissements concernent principalement :



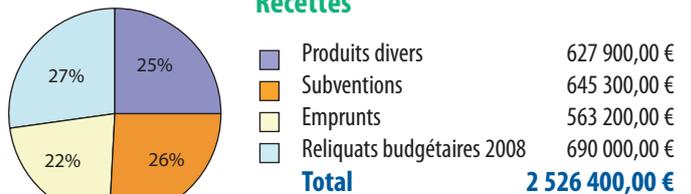
* Village du Bas Thex et Le Sma (près du chemin de la Valette)
 ** somme compensée par les loyers
 *** toiture de la mairie, goudronnage de l'école...

2. Le budget "eau et assainissement"

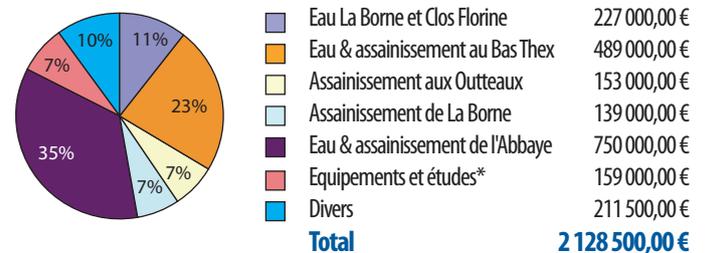
Dépenses



Recettes



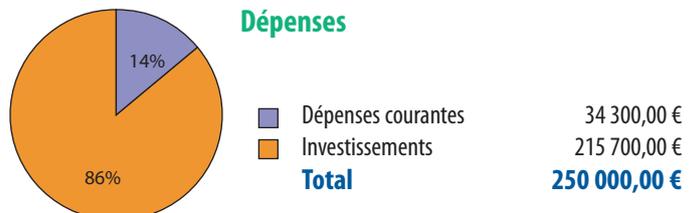
Les investissements sur 4 secteurs :



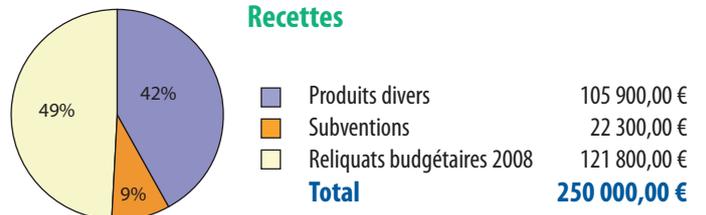
* Etude pour la recherche en eau + achat d'un tracteur + pose alarme et désinfection

3. Le service forestier

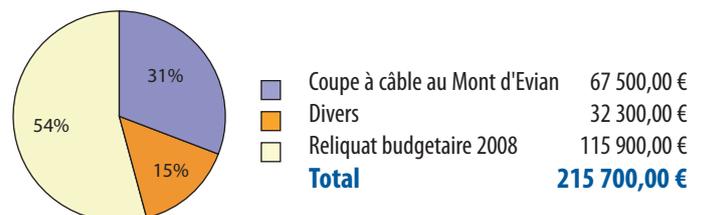
Dépenses



Recettes



Les investissements du service forestier



4. Le budget "pompes funèbres"

Ce budget est en équilibre en dépenses et en recettes à 32 280 €

PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis le 1^{er} octobre 2007, un nouveau permis de construire est entré en vigueur avec pour objectif de réduire les délais et d'améliorer les conditions d'instruction des demandes. Plusieurs étapes de la procédure ont changé mais il reste formellement interdit de débiter les travaux avant la délivrance du permis. Que vous vouliez construire, démolir ou simplement obtenir un certificat d'urbanisme, prenez contact avec la mairie qui vous expliquera les modalités à suivre.

Les grands points de la réforme

Les délais d'instruction sont désormais garantis. Un délai de base est indiqué sur le récépissé remis au demandeur : il est de un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire de maisons individuelles et les permis de démolir et trois mois pour tous les autres permis.

La liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable est très précise. Les pièces manquantes doivent être demandées le premier mois sans suspendre le délai d'instruction. Ainsi à la fin du premier mois, le demandeur connaît donc précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir. Passé ce mois, une demande de pièce manquante ne modifie pas le délai, même si cette pièce nécessaire à l'instruction du dossier doit être réclamée.

Ajoutons que de nombreux éléments de la demande deviennent déclaratifs mais peuvent être contrôlés à posteriori : surfaces construites, conformité des travaux au permis,... La création d'une déclaration d'achèvement permet de clore définitivement les délais de recours contentieux.

Précisons encore que depuis décembre 2008, les délais de validité des permis de construire, de démolir et d'aménager ont été prolongés d'un an et sont désormais de 3 ans.

C'est dans la mairie de la commune où se situe le projet que la demande de permis doit être faite.

Les imprimés et la notice/mode d'emploi sont disponibles sur : www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr ou auprès de la mairie et sur son site Internet.

Et spécifiquement pour Saint Jean d'Aulps...

- Dans le cadre du PPR (Plan de Prévention des Risques), une étude géotechnique ou trajectographique peut être demandée. Dans ce cas, une attestation du cabinet d'étude doit être fournie.
- Si vous démolissez avant d'avoir obtenu «l'autorisation de démolition», vous risquez de perdre vos droits au sol pour une nouvelle construction !
- Toute nouvelle construction devra prévoir un compteur d'eau extérieur (voir avec les services techniques communaux).

2008 : le secteur de la construction se maintient...

Les chiffres de l'année dernière montrent la stabilité dans le secteur de la construction sur la commune : si globalement le nombre de demandes de documents d'urbanisme a baissé, on constate que le celui des permis de construire délivré a progressé sensiblement. Qu'en sera-t-il en 2009 ?

	2007	2008
Certificats d'urbanisme -simple information	96	58
Certificats d'urbanisme opérationnels	19	8
Demandes préalables	37	33
Permis de lotissement	1	0
Permis de démolir	1	0
Permis modificatifs	8	6
Permis de construire	38	50
TOTAL	200	155

Rénovation : une aide pour vos travaux

L'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) attribue des subventions aux propriétaires privés qui font des travaux d'amélioration de l'habitat pour les logements de plus de 15 ans soit destinés à être loués en tant que résidences principales pendant 9 ans, soit dans leur propre résidence principale mais sous certaines conditions (nature des travaux et ressources du foyer).

Les travaux subventionnables sont ceux destinés à améliorer la sécurité, la salubrité et l'équipement du logement, à économiser l'énergie, à adapter le logement pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, fourniture et pose comprises.

Où se renseigner ?

L'Anah, Délégation locale de la Haute-Savoie.

- Par téléphone : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Par courrier : Délégation locale de l'Anah – DDEA de la Haute-Savoie – 15, Rue Henry Bordeaux – 74998 ANNECY Cedex 9
- Par courriel : anah.ddea-74@equipement-agriculture.gouv.fr
Sur Internet : www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr - rubrique Habitat





Propreté : deux opérations

Au village

C'est le samedi 16 mai qu'a eu lieu la journée propreté organisée par la Commission Environnement désormais présidée par Marie-Claire Buttet. Si cette opération n'a rassemblé qu'une petite vingtaine de bénévoles (un regret que tous les élus partagent !), c'est dans une bonne ambiance que les bonnes volontés ont procédé au ramassage des débris sur la voie publique, Sous St Jean, près du collège ou de l'église et sur tout le chef-lieu, avant de partager le casse-croûte de midi.



La Municipalité remercie tous les bénévoles et aussi nos amis résidents britanniques présents au village comme à la station pour cette action citoyenne.

Propreté et environnement : nous sommes tous acteurs !

C'est bien parce que nous y vivons au quotidien que souvent nous ne voyons plus les "points noirs" de notre village... En regardant de près notre quartier, notre rue, notre habitation, en observant avec un regard neuf et donc plus critique, avec la perception du touriste qui arrive et découvre Saint Jean d'Aulps, on peut se rendre compte qu'il y a encore bien des efforts à faire.

Bien sûr la commune a sa part de ce travail, mais chaque habitant aussi ! Ensemble, tentons de rendre Saint Jean d'Aulps encore plus propre, encore plus accueillant, encore plus fleuri. Alors les vacanciers ou visiteurs d'un jour auront encore plus envie de s'arrêter, voire de revenir chez nous !

Quelques règles de bonne conduite

Je taille mes haies, je nettoie les abords...

Tout propriétaire de haies ou d'arbres donnant sur la voie publique est tenu de les entretenir et de les élaguer afin de ne pas nuire à la circulation piétonne ou routière (visibilité, gêne,...). Je coupe les voroches sur mon terrain, j'enlève les résidus de coupes (souches, bois morts,...)

Je nettoie les abords de mon habitation (faucher, tailler, ranger, fleurir,...), pas seulement devant chez moi mais aussi derrière et à proximité...

Je veille à la propreté et à la praticabilité de mes trottoirs et caniveaux...

L'entretien et le nettoyage des trottoirs et des caniveaux sont à la charge des propriétaires et locataires, et cela tout au long de l'année. J'enlève la neige et je fais en sorte que le verglas ne se forme pas, je ramasse les feuilles mortes et les débris...

J'entretiens les cours d'eau en bordure de ma propriété...

Tous les propriétaires riverains d'un cours d'eau sont tenus à un curage régulier pour rétablir l'écoulement des cours d'eau, dans leur largeur et profondeur naturelles.

L'entretien de la rive par élagage de la végétation et la propreté des berges est du ressort des riverains afin de préserver l'écosystème (faune et flore) mais aussi pour limiter les risques de débordement et d'inondation (embâcles).

Je nettoie après un chantier...

Après des chantiers de construction ou rénovation, je veille à évacuer les gravats (auprès de sociétés spécialisées), à ranger les engins (grues, pelles mécaniques, bétonnière,...) et à nettoyer les abords... Rien ne doit être jeté dans la nature !

Je respecte l'environnement...

Je ne jette pas mes déchets n'importe où (carcasses de voiture ou électroménager!),... Je n'abandonne pas mes débris sur la voie publique (papier, mégots de cigarette, canettes et bouteilles vides...). Où mettre ces déchets ? Il existe forcément une solution pour les éliminer ou les recycler : pour les connaître, j'appelle la mairie ou la déchetterie de la Vignette (voir page 9).

Deux cendriers publics vont être installés devant la mairie et devant le Bureau d'accueil touristique, à l'arrêt des navettes.

Je surveille mon chien...

Merci aux propriétaires de chiens de ne pas utiliser les espaces verts, publics comme privés, pour la promenade et les besoins de son animal de compagnie !

Borne de déjections canines. Un distributeur de sachets pour récupérer les déjections des chiens sera prochainement installé à la station.

La commune a signé une convention avec Animaux Secours. Les animaux errants (chiens et autres) peuvent ainsi être capturés et hébergés à Arthaz. Ils sont restitués à leur propriétaire après paiement d'une amende et du prix de la pension.

Animaux Secours - Refuge de l'Espoir
284, Route de la Basse Arve
74380 ARTHAZ

Je respecte les équipements publics...

Chacun est invité à maintenir propres les conteneurs pour les ordures ménagères ou pour le tri sélectif (s'ils sont pleins, ne rien mettre au sol mais se rendre sur un autre point d'apport volontaire !) Merci de respecter les espaces verts de la commune, les massifs et le fleurissement public et privé, de ne pas dégrader ou salir les aires de jeux, bancs publics,...



Les jardins partagés : c'est bien parti !

Ce printemps, 6 personnes se sont inscrites pour les jardins familiaux. Le terrain Sous Saint Jean a été préparé par la Société de Dragage avec bullage de la surface et apport de terre végétale pour faciliter la pousse des végétaux et des parcelles d'environ 40 m² ont été délimitées. Il a aussi été précisé que ni l'eau, ni l'électricité ne seraient amenées par la municipalité sur ces parcelles. Une convention sera signée par chaque occupant d'un jardin et une redevance annuelle fixée à 20€ sera versée à la commune.

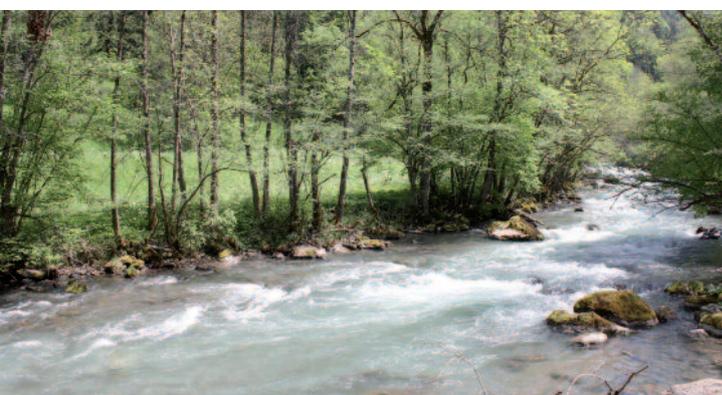
Respectons la Dranse !

La Dranse et ses affluents sont quelquefois pris par certains riverains pour des décharges, considérant qu'ils n'y déversent que des produits naturels et inoffensifs. Or l'eau est une richesse de la nature qu'il faut préserver. Les déchets rejetés dans les rivières, tels que pelouse, feuilles, déchets divers, branches, déjections d'animaux..., représentent en fait une pollution pour le milieu aquatique. Les déchets verts fermentescibles consomment l'oxygène de l'eau, qui alors fait défaut aux poissons, ce qui participe à l'extinction des espèces. Les déchets verts peuvent aussi être nocifs pour la faune et la flore à cause des produits phytosanitaires utilisés comme engrais ou herbicides... Les autres déchets organiques favorisent la formation d'algues qui ont les mêmes conséquences sur l'écosystème. Les déchets un peu plus conséquents comme les branches forment des retenues d'eau dans les rétrécissements ou les grilles (embâcles), ce qui, outre la nuisance visuelle, peut générer des problèmes d'inondation en cas d'intempéries.

Pour les particuliers, tous ces déchets peuvent être évacués gratuitement vers la déchetterie de la Vignette (Le Biot) ou servir pour faire du compost pour votre jardin (voir ci-contre).

Respecter la Dranse, c'est aussi pérenniser ses activités de loisirs... Pensez-y, vos baignades estivales dans le Lac Léman, ou la truite au bout de votre ligne dépendent de vos gestes quotidiens pour l'environnement !

NB : Ces dépôts "innocents" sont passibles de lourdes amendes de la part de la Police de l'Eau qui peut verbaliser tous les contrevenants.



Pour limiter ses déchets ménagers... ...faites votre compost !

Chaque année, la quantité de déchets augmente de quelques kilos par habitant : parallèlement, le coût du traitement des ordures ménagères va augmenter : + 7% par an pendant les 5 ans à venir ! On trie ses déchets pour le recyclage (verre, pile, cartonnette,...) mais on peut faire encore mieux avec le compostage individuel. La Communauté de Commune de la Vallée d'Aulps vous aide dans la mise en place de votre compost en vous délivrant gratuitement un «Kit du compostage» qui comprend :

- un bio-seau (petite poubelle de 10L qui vous permet de stocker vos déchets compostables avant de les emmener au composteur),
- un mélangeur-aérateur pour votre compost,
- un guide du compostage,
- un éco-quizz pour les enfants.

Ce kit sera remis gratuitement après que l'utilisateur ait rempli une fiche de renseignements.

Retirez-le sans plus attendre à la déchetterie de la Vignette !



La Déchetterie Intercommunale de la Vignette

Située au Biot, dans la ligne droite de La Vignette, cette déchetterie est gérée par la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps et est donc ouverte aux habitants de Saint Jean d'Aulps.

Nouveaux horaires
Du mardi au vendredi de 13h45 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.

Les déchets que vous pouvez y déposer :

- Papiers et cartons (cartons vidés et mis à plat),
- Tissus, verre et bouteilles plastique,
- Déchets végétaux et bois,
- Déchets d'Activité de Soins,
- Huile de vidange et huile de friture (- de 10 litres),
- Pneus VL sans jante,
- Déchets Ménagers Spéciaux (DMS): peintures, solvants, produits toxiques issus du bricolage et du jardinage, bombes aérosols, ampoules, néons, cartouches d'imprimantes, piles,...
- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques : tout appareil fonctionnant avec de l'électricité que ce soit sur pile, batterie ou sur secteur.

A quel prix ?

Le dépôt des déchets suivants est gratuit : carton, verre, ferraille, ampoule à économie d'énergie et néons, pile et batterie, cartouche d'encre et téléphone portable.

Les déchets verts, inertes, encombrants et bois sont limités à 1m³ hebdomadaire gratuit et ensuite 6€/m³ pour bois, déchets verts et inertes et 14€/m³ pour les encombrants.

DMS : 1/2 caisse de 60 litres gratuit et ensuite 7€ par 1/2 caisse supplémentaire.

**Ces conditions sont valables pour les particuliers. Pour les professionnels, s'adresser au gardien de la déchetterie ou à la CCVA, tel : 04 50 72 91 83.*

Des nouvelles du SIVU...

Rappelons que le SIVU du Roc d'Enfer, né en 2006, permet de gérer l'ensemble du domaine skiable avec le circuit du Roc d'Enfer entre les deux communes concernées : Saint Jean d'Aulps (pour la partie La Grande Terche) et Bellevaux (pour la partie La Chèvrerie). Le SIVU est présidé par Jean Collet avec Michel Meynet, maire de Bellevaux comme vice-président.

Un hiver plutôt bon...

Le bilan de l'hiver passé (2008/2009) reste relativement positif : c'est plutôt une bonne nouvelle dans le contexte de crise économique que nous traversons actuellement. L'enneigement a été au rendez-vous avec une qualité de neige et une préparation des pistes en mesure de satisfaire nos clients les plus exigeants.

Chiffres-clef

	Hiver 2005/2006	Hiver 2006/2007	Hiver 2007/2008	Hiver 2008/2009
Nombre de passages*	1 150 123	740 191	1 426 000	1 532 382
Chiffre d'affaires hiver	1 617 531€	996 140 €	1 508 788€	1 650 000 €
Chiffres d'affaire été (Saint Jean seul)	Eté 2006 9 090 €	Eté 2007 7 158 €	Eté 2008 12 021 €	

* Nombre de fois où un client emprunte une remontée mécanique du Roc d'Enfer

Roc d'enfer

Hiver 2005/2006	Hiver 2006/2007	Hiver 2007/2008	Hiver 2008/2009
96 jours d'ouverture	6 jours d'ouverture	85 jours d'ouverture	115 jours d'ouverture

Le SIVU du Roc d'Enfer : prévoir l'avenir...

Président du SIVU du Roc d'Enfer, Jean Collet est aussi le 2^{ème} adjoint au maire de la commune de Saint Jean d'Aulps. Une position qui lui permet de pouvoir apprécier le poids économique de la station dans la vie locale et dans les finances communales.

Après cette saison d'hiver, comment voyez-vous les suivantes ?

Malgré des résultats stables, l'avenir demeure un point d'interrogation qui nous préoccupe tous : que nous réserve l'hiver à venir ? Les skieurs viendront-ils toujours aux sports d'hiver ? Viendront-ils toujours à Saint Jean d'Aulps ? La récession économique sera-t-elle toujours d'actualité, se sera-t-elle accentuée ou commencerons-nous à voir « le bout du tunnel » ? Difficile de répondre à ces questions mais nous devons pourtant continuer à investir pour le développement de notre domaine skiable, pour sa promotion et sa commercialisation.

Mais tout mauvais a du bon : la station de Saint Jean d'Aulps a aussi des atouts pour faire face à cette crise : des prix attractifs aussi bien pour les forfaits de ski que pour les hébergements en mesure de séduire des ménages aux budgets plus restreints, la proximité pour ceux qui viennent skier à la journée, la qualité de son domaine skiable et de son village... De plus, nous pouvons tabler sur le besoin fondamental de loisirs et de ressourcement de ceux qui vivent et travaillent dans les grandes villes et qui aspirent vraiment à cette coupure de l'hiver, à ce bol d'oxygène que sont les vacances à la neige. Mais nous pouvons aussi faire la différence par la qualité de notre accueil, par notre capacité à nous adapter aux attentes de nos clients et à rester raisonnables dans nos prix et à offrir des prestations d'excellente qualité aux vacanciers.

De nouveaux investissements...

Les travaux réalisés à l'automne 2008 (reprofilage de pistes sur le Chargeau) ont aussi contribué à garantir la skiabilité de ce secteur pour tous les niveaux de skieurs. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'aide financière du Conseil général dans le cadre d'un « Contrat d'Objectif » qui nous a donné les moyens de développer notre domaine skiable. Actuellement, l'élaboration d'un avenant à ce contrat est en discussion avec le Conseil général afin de pouvoir poursuivre ces efforts d'investissements. Parmi ceux-ci sont prévus :

- Le renforcement de l'enneigement artificiel sur le retour de Graydon à La Chèvrerie (pose d'enneigeurs),
- La création d'une piste bleue à partir du sommet du Torchon (l'été, la piste servira comme piste forestière).

Dès cet automne, la construction d'un bâtiment d'accueil devrait être lancée à La Chèvrerie. Ce bâtiment qui remplacera la construction actuelle inesthétique et vétuste, comprendra des caisses, une partie pour l'accueil du public avec une salle hors-sac afin d'accueillir les groupes, adultes, ski-clubs, scolaires, classes de neige,...

Certains contribuables s'interrogent sur la participation financière de la commune dans le budget du SIVU. Que pouvez-vous leur répondre ?

Cette participation était de 765 795 € en 2008 et sera de 610 000 € pour cette année 2009. Certes, la commune de Saint Jean d'Aulps contribue largement aux investissements réalisés sur nos pistes, mais la commune perçoit aussi des taxes provenant de l'activité économique qui s'y développe tout au long de l'année. Parmi ces contributions (dont la liste serait trop longue pour être exhaustive), citons les impôts (taxes foncières, taxes d'habitation, taxes de séjour...) versés par les propriétaires de résidences secondaires : notre commune compte 687 résidences principales et... 1744 résidences secondaires* ! La station emploie aussi 70 salariés saisonniers pendant l'hiver dont 8 permanents.

A ces chiffres, il convient d'ajouter l'activité commerciale : magasins de ski, bars et restaurants, école de ski avec ses moniteurs, agences immobilières, en prenant en compte non seulement les commerces installés à la station mais aussi ceux situés au chef-lieu car tous bénéficient de la manne touristique et tous emploient du personnel, paient des taxes foncières et des taxes professionnelles à la commune... Pensons aussi à l'activité artisanale : la construction immobilière et la rénovation contribuent également au maintien d'emplois, d'entreprises... et donc de taxes versées à la commune !

Bien sûr, ces données (taxes, emplois,...) sont difficilement quantifiables mais il y a fort à parier qu'elles ont un poids financier indéniable dans le budget de notre commune. Et que deviendrait Saint Jean d'Aulps si nous devions fermer notre station ? Que deviendraient ces commerces, ces emplois, ces entreprises ? Que deviendrait notre village ?

* Vous souhaitez louer votre meublé : appartement, studio ou chalet ? Prenez contact avec la Centrale de Disponibilités des hébergements de la Vallée d'Aulps au 04 50 72 15 15 ou par mail : info@valléedaalps.com

Les travaux menés par la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps

La rénovation de 2 ponts

Dans le cadre de sa compétence voirie, la CCVA va procéder en 2009 à la rénovation complète de deux ponts situés sur la commune de Saint Jean d'Aulps : le Pont de Sous Saint Jean (photo ci-contre) et le Pont du Nez-Blanc.



Le cabinet Uguet a été mandaté pour réaliser les études préliminaires. Les travaux, dont le montant est estimé à plus de 700 000 € TTC, devraient se dérouler d'août à novembre 2009.

Le financement de ces travaux est assuré par un système de péréquation

interne à la Communauté de Communes qui permet à chaque municipalité de décider des investissements routiers réalisés par la CCVA sur sa commune.

Une salle culturelle pour la vallée

C'est fin septembre 2009 que débiteront les travaux de la salle culturelle de la Vallée d'Aulps.

Cette salle sera installée dans l'ancien préau couvert du collège. Le programme, élaboré par l'atelier Novarina-Thepenier de Thonon en concertation avec les associations utilisatrices, comprend une grande salle modulable, 2 salles de cours pour l'école de musique, un bureau, un dépôt et des sanitaires. D'un coût de 274 000 €, ce projet bénéficie d'aide de l'État, de la Région et du Département.

La salle sera livrée pour mai 2010. Elle servira aux associations culturelles de la vallée pour des cours, des répétitions, des auditions et des concerts.

Le Domaine de Découverte fait le plein d'animations

De nombreuses manifestations seront organisées cet été au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps. Notez déjà sur vos agendas les dates suivantes :

- Dimanche 19 juillet : le Festi Rand'Aulps, nouvelle formule de la fête de la randonnée qui alliera les traditionnelles randonnées accompagnées et un village nature accessible gratuitement sur le site du Domaine et qui comprendra des démonstrations d'escalade et des expositions de matériel de montagne.
- Samedi 22 et dimanche 23 août : la désormais traditionnelle Fête Médiévale qui avait attiré près de 4 000 personnes en 2008 et qui se tiendra cette année sur 2 journées.
- Tout l'été : une nouvelle exposition temporaire sur le bois qui permettra aux visiteurs de voyager dans les forêts de la vallée.



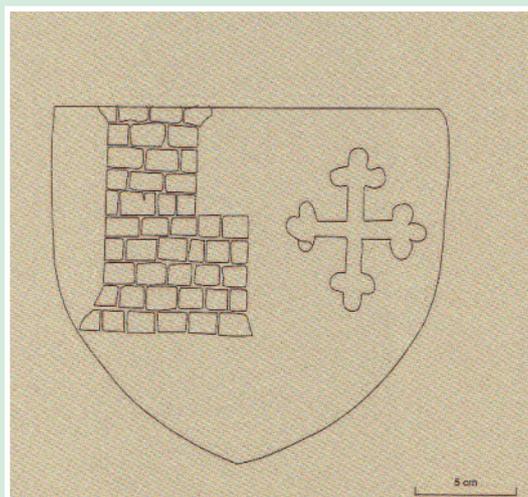
Les armoiries de l'abbaye : les connaissez-vous ?

"De sinople à la tour d'argent senestrée d'un pan de mur à dextre, et à la croix tréflée de même à senestre". Dans le beau langage de l'héraldique, voici décrites les armoiries de l'abbaye d'Aulps devenues celles de Saint-Jean-d'Aulps.

Mais comment les interpréter ?

En 1405, le comte de Savoie Amédée VIII octroie à l'abbaye d'Aulps le droit de faire figurer sur toutes sortes de supports le "dessin du pommeau de ses armes". Il s'agit probablement de la croix tréflée de Saint Maurice, emblème religieux et politique lié au monastère valaisan du même nom et symbole très fort de protection utilisé par la Maison de Savoie. Dès lors, l'abbaye et ses possessions bénéficient de la double protection du comte de Savoie et de Saint Maurice, symbole du parfait chevalier.

L'interprétation de la présence de la tour reste hypothétique, mais l'analogie avec les armes de la puissante dynastie chablaisienne de Langin ne saurait-être totalement due au hasard : la famille possède les mêmes armes que leurs parents, les "La Tour-Châtillon", puissante dynastie possessionnée en Valais entretenant des liens étroits avec les sires de Faucigny et les évêques de Sion. La famille des "La Tour de Thiez" dont les membres comptent en effet parmi les plus anciens bienfaiteurs d'Aulps est aussi à prendre en compte. La tour figurée sur les armoiries d'Aulps proviendrait de l'une de ces trois dynasties, ne formant probablement à l'origine qu'une seule famille.



Multi Pass Eté Portes du Soleil...

Pour les vacanciers et pour les habitants aussi !

Le Multi Pass est une carte de loisirs donnant droit à une palette d'activités sportives, culturelles et ludiques sur le territoire des Portes du Soleil. Grâce à cette carte, on peut accéder à un ensemble d'activités illimitées à la journée : remontées mécaniques piétons, piscines et lacs aménagés, tennis, patinoires, trains touristiques, sites culturels et transports en commun (Balad'Aulps Bus,...).

Pour les vacanciers ou visiteurs...

Imaginé pour enrayer la baisse de fréquentation estivale des stations de montagne, le Multi Pass est conçu d'abord pour générer du séjour auprès des hébergeurs. Ceux-ci ont été informés par les portes du Soleil des conditions pour adhérer au système. Si vous êtes hébergeur, vous pouvez adhérer à cette opération en cours de saison estivale : il suffit de contacter les Portes du Soleil.

Le Multi Pass s'adresse donc à tous les vacanciers en séjour chez un hébergeur des Portes du Soleil, partenaire de l'opération. Coût : 1 € par jour de séjour. Chez les hébergeurs non partenaires de l'opération le coût est de 6 € par jour. Le Multi Pass s'adresse aussi aux visiteurs de passage dans les Portes du Soleil, toujours à 6 € par jour.

La carte saison

Mais le Multi Pass s'adresse aussi aux habitants des Portes du Soleil et des communes voisines, tout comme aux résidents secondaires grâce à la carte saison. Elle fonctionne comme le forfait de ski de l'hiver : chargée sur un tag-it (le «forfait mains libres» 3€ en vente aux caisses des RM), cette carte est nominative avec la photo du titulaire.



Multi PASS 2009
Portes du Soleil
1€ / jour de séjour (à l'achat)
Grâce au MULTI PASS Portes du Soleil, profitez cet été d'activités illimitées pour tous !

- Piscines, lacs aménagés
- Remontées mécaniques piétons
- Sites culturels
- Centres de tennis
- Patinoires
- Petits trains touristiques
- Navettes interstations
- 850 km de sentiers de randonnée

et plein d'autres avantages à découvrir !!

Informations et conditions sur : www.portesdusoleil.com

Retrouvez également toutes les infos auprès de votre office de tourisme selon conditions au verso

Activités ILLIMITÉES avec le Multi Pass Portes du Soleil

Abondance

- Abbaye (église, cloître et musée d'art religieux)
- Maison du Val
- Tennis

Avoriaz

- Piscine
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

Châtel

- Petit train touristique
- Piscine
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

La Chapelle d'Abondance

- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

Les Gets

- Lac aménagé des Écoles
- Musée de la Musique Mécanique
- Petit train touristique
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

Morzine

- Patinoire
- Petit train touristique
- Piscine
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

Vallée d'Aulps

- Domaine de découverte (Abbaye d'Aulps)
- Lac aménagé de Montriond
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

Champéry

- Piscine
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis extérieurs
- Patinoire (selon disponibilité)

Morgins

- Moulins de la Tine
- Piscine
- Remontées mécaniques piétons
- Tennis extérieurs

Torzon

- Remontées mécaniques piétons

Val d'Illeaz Les Crosets Champoussin

- Remontées mécaniques piétons
- Tennis

Et aussi :
les navettes interstations...

...et plein d'autres avantages !



Le Multi Pass Portes du Soleil réinvente la montagne !

*Offre valable du 15 juin au 15 septembre 2009, sous réserve des disponibilités horaires et dates d'ouverture des prestataires, selon les conditions de vente en vigueur. • Prix par personne • Support carte main-libre obligatoire en sus : 3 € / 5 CHF.

Plus de renseignements auprès de votre office de tourisme et sur :

www.portesdusoleil.com



Association Internationale des Portes du Soleil • 1401, route de Vonnes • F-74390 Châtel / Siret : 403 531 155 000 22 • APE : 603 Z

Et le prix ?

Coût : 50 € (validité du 13 juin au 21 septembre 2009 selon les dates d'ouverture des activités) Faites vos comptes ! Si vous allez souvent à la piscine, si vous prenez aussi le Balad'Aulps Bus, faites visiter l'abbaye d'Aulps à des amis ou partez souvent en randonnée en empruntant les remontées mécaniques, vous allez faire de sacrées économies !

Où puis-je me procurer le Multi Pass ?

Aux caisses des remontées mécaniques des Portes du Soleil et au Bureau d'Accueil Touristique de Saint Jean d'Aulps.

Toutes les informations sur le Multi Pass Portes du Soleil sur : www.portesdusoleil.com



Une équipe technique toujours sur le terrain

Encadrée par Sébastien Lavauden, l'équipe des services techniques s'est étoffée cet été. En plus de Pierre Charnavel, Jean-Jacques Buttet et Denis Cottet présents à l'année, ce sont 3 saisonniers qui viennent renforcer ce service : Fabrice Morand aura le fleurissement communal en charge, André Tournier s'occupera plus particulièrement du service «Eau et assainissement» et Adrien Ipavec sera polyvalent. Un tracteur SAM est venu dernièrement compléter le parc des véhicules communaux (avec une nouvelle épaveuse) : il servira aussi bien au transport des boues de la station d'épuration qu'au déneigement. Une équipe qui a de plus en plus de travail avec dernièrement de nouveaux objectifs en matière de gestion de l'eau potable. En effet, pour espérer obtenir des subventions pour l'entretien du réseau d'eau, il faut désormais atteindre le seuil minimum de 50 % de rendement de ce réseau : il faut donc limiter au maximum les fuites entre la quantité prélevée sur le lieu de captage et l'eau distribuée au robinet.

Déneigement Un gros travail pour les services techniques !

L'hiver 2008/2009 fut particulièrement long et enneigé : synonyme pour les services techniques communaux de longues heures passées sur les routes à assurer le déneigement.

Tous les habitants souhaiteraient voir la route devant chez eux déneigée en priorité, ce qui n'est malheureusement pas possible puisque nous devons tenir compte des routes et rues les plus pratiquées afin de garantir la viabilité au plus grand nombre d'usagers.

Si rien n'est jamais parfait, notre équipe communale a fait son possible, la nuit ou très tôt le matin pour rendre Saint Jean d'Aulps « circulaire » et cela malgré de trop nombreuses "voitures ventouses" qui gênent le déneigement et obstruent les rues.... L'équipe municipale salue le travail des services techniques pour une bonne praticabilité des voies publiques.

Quelques chiffres...

Cet hiver, le personnel communal a assuré 733,5 heures de travail dédié au déneigement et au salage des voiries et parkings publics, trottoirs et cour d'école, soit près de 98 jours de travail !

Au total, 213 tonnes de sel et 40 kg de flocons de déneigement ont été utilisés pour cette tâche. On peut aussi les féliciter pour le bon fonctionnement de ces aires hivernales !

Stationnement gênant : on verbalise !

Si votre véhicule est stationné de manière gênante ou en enfreignant le Code de la Route, vous êtes passible d'un PV ! Depuis cet hiver, Pierre Charnavel a été assermenté pour pouvoir verbaliser les contrevenants sur les voies publiques de la commune. Avant d'en arriver au procès verbal, un avertissement sera appliqué sur le véhicule en infraction mais sachez-le : le stationnement gênant peut être sanctionné par une amende de 35 € en vertu des articles R 417-10 et 11 du Code de la Route.



La bibliothèque communale à la MGEN

Au sein de la MGEN, cette 11^{ème} bibliothèque du Réseau des Bibliothèques de la Vallée d'Aulps a été inaugurée fin février en présence de nombreux élus, des autres bibliothécaires et des enseignants de la vallée. Bruno Delattre, directeur de la MGEN était présent aux côtés de Madame le Maire Marie-Thérèse Charnavel. Celle-ci a adressé de chaleureux remerciements à ceux qui avaient permis la réalisation de ce projet : la MGEN pour la mise à disposition du local et des ouvrages existants, à Danielle Lambert qui avec sa persévérance et son implication a trouvé les solutions pour ouvrir cet espace de lecture. Merci également au Conseil général et à sa structure « Savoie Biblio » pour les subventions et les livres et bien sûr aux deux bibliothécaires bénévoles Chantal Premat et Claudine Cottet-Dumoulin qui ont pris en main la gestion des livres et qui vont assurer les permanences. Toutes deux espèrent trouver de nouvelles recrues pour les aider : cela permettrait également d'élargir les horaires, surtout que des créneaux sont prévus pour l'Ehpad, les écoles, ... La bibliothèque de Saint Jean d'Aulps (à la MGEN) est ouverte tous les vendredis de 16h à 18h30.

Risques majeurs Mesures de prévention et de secours

Ce petit guide est à votre disposition en mairie. Il donne des informations sur les risques naturels auxquels nous pouvons être exposés à Saint Jean d'Aulps et prodigue des conseils sur le comportement à adopter en cas de catastrophes de ce type, les numéros utiles, la prévention et l'information sur les risques (alerte, sirène, radio,...)

Et si vous deveniez "camping-car d'hôte ?"

La Commune de Saint Jean d'Aulps recherche des habitants qui accepteraient d'accueillir un camping-car chez eux afin de développer le camping-car d'hôte.

Le camping-car d'hôte : qu'est-ce que c'est ?

C'est le même système que la chambre d'hôte : le client paye pour un service rendu (ici, une place de parking plus ou moins équipée), les tarifs pour la nuitée oscillent entre 4 et 12 € selon les services proposés (stationnement simple ou avec possibilité de faire le plein en eau potable, de déposer les ordures ménagères,...)

Attention ! L'emplacement pour le camping-car ne doit pas se faire au détriment des places de parkings nécessaires pour vos véhicules personnels. Cet emplacement doit être en zone constructible (zone U).

Si vous êtes intéressés, une note explicative plus détaillée vous expliquant la marche à suivre est à retirer en mairie.

Les associations de la commune

Vivre à Saint Jean

Le comité des fêtes, indispensable relais entre la mairie, l'Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps et les autres associations, a l'ambition de diversifier les animations sur la commune et propose cette année, en plus des festivités habituelles, un repas champêtre le 5 juillet à la Moussière pour financer la restauration de l'église. Au programme de l'été, une Foire aux livres et aux disques le 26 juillet ainsi qu'un marché de Noël prévu le 20 décembre. Par ailleurs, la fête des associations du septembre prochain, soutenue par notre Conseiller général, sera un moment fort dans l'animation de la commune et de toute la vallée. Elle aura lieu le dimanche 6 septembre, comme d'habitude au gymnase.

"Vivre à St Jean" compte sur l'aide de toutes les autres associations et de tous les habitants pour soutenir et aider à la mise en place de ces manifestations afin que la commune soit reconnue par les touristes et les habitants, pour son accueil et sa convivialité.

Contact : **Danielle LAMBERT** -

Mail : vivre-a-st-jean@hotmail.fr - Tél : 06 86 91 78 90

L'APEP

Association Post Et Périscolaire de l'Ecole Maternelle et Primaire compte environ 140 enfants, des effectifs croissants qui ont amené à l'ouverture d'une 6^{ème} classe à la dernière rentrée scolaire. La vocation principale de l'APEP reste le financement total ou partiel d'activités scolaires (ski, sorties culturelles, piscine,...), d'activités extrascolaires (spectacle de Noël, classe découverte, spectacle musical...), d'achats de livres de bibliothèque, d'abonnements et une attribution forfaitaire permettant à chaque enseignant l'achat libre de petit matériel pour leurs activités (coopérative). De plus, l'APEP gère intégralement l'accueil des enfants en périscolaire le soir de 16h30 à 18h30.

Parmi les activités : les Aulps'Lympiades en juin 2008 avec pique-nique canadien, course en sac, tir à l'arc, parcours miroir et du combattant,... Mais aussi le carnaval en février 2009 avec défilé dans le village et crêpes-party. Tirages au sort, ventes de brioches, de gâteaux, stands de pêche à la ligne à la foire d'automne et au 15 août viennent compléter ce programme avec l'aide des parents. Que tous en soient remerciés, afin que nos enfants puissent continuer à profiter d'activités variées !

Contact : **Laurence JACQUEMOZ (Présidente)**

Judo-club des Portes du Soleil

C'est un club de judo loisir et compétition qui compte cette année 140 licenciés. Pour la rentrée de septembre, les enfants seront accueillis selon les mêmes horaires au gymnase de Saint Jean d'Aulps :

- Mardi : les 4 à 6 ans de 2^{ème} année de 17h à 18h et les 7 à 9 ans de 18h à 19h30.
 - Jeudi : les 4 à 6 de 1^{ère} année de 17h à 18h et les 10 à 13 ans de 18h à 19h30.
- Le Taïso Ados-Adultes aura lieu de 19h30 à 20h30.

Rappelons que ces horaires concernent Saint Jean d'Aulps mais, comme le club couvre toute la vallée, nos licenciés ont droit à venir dans les autres lieux d'entraînement : Morzine et Les Gets.

Les inscriptions se feront début septembre. Rappelons que chacun a droit à 2 séances gratuites d'essai avant inscription définitive. Le club compte de grands champions : chez les jeunes, citons Léo Tenaud, Mathieu Sagot, Thomas Cautrupt, Sacha Asselin, Hava-Nur Karademir.

Contact : **Kadra ADOUM** - Mail : kadra@wanadoo.fr - Tél : 06 61 76 30 40

Gymnastique volontaire

Le club est ouvert aux dames, jeunes et moins jeunes qui veulent conserver une activité physique. Ces cours de gymnastique féminine volontaire ont lieu au gymnase tous les mardis de 20h à 21h30 sauf pendant les vacances scolaires et l'été. Les cours (cardio, abdos-fessiers, coordination et travail avec engins comme des cordelettes, élastiques ou balles) sont dispensés par deux professeurs : Danièle Vulliez et la remplaçante Michèle Cullaz.

Contact : **Michèle CULLAZ (Présidente)** - Tél : 04 50 79 63 42



Le Comité de Jumelage

L'activité du Comité de Jumelage ne se dément pas au fil des ans et, avec le soutien de la municipalité de Saint Jean d'Aulps, les échanges sont très conviviaux. Le week-end de l'Ascension passé à Santec, coïncidant avec l'arrivée de 5 cyclistes hauts-savoyards ayant rejoint la commune bretonne en 5 jours, a permis l'inauguration de la "Place Saint Jean" et les élus respectifs se sont félicités du dynamisme des échanges. Les vacances à la neige pour les enfants de Santec et les plaisirs de la plage pour ceux de Saint Jean en juillet ont

toujours beaucoup d'adeptes et le jumelage ne demande qu'à s'étoffer avec de nouveaux adhérents.

Les nombreuses animations organisées par le Comité (repas de la fête des mères, fête de la bière avec le Club Rencontre et Loisirs, ventes de produits savoyards à Santec, crêpes...) permettent de financer ces échanges.

Contact : **Georges DELALE (président)** - Tél : 06 35 24 76 77

Le Ski-club de Saint Jean d'Aulps

Il compte environ 70 compétiteurs encadrés par un entraîneur à la saison (Nicolas Ronco) et 3 entraîneurs à la vacation (Catherine Bravard, César Blanc et Sandra Mélot). Parmi les «champions» du club, soulignons les performances de Florentin Senot (membre du Comité Mont-Blanc) et Nicolas Laurent (membre du Chablais Ski-Team).

Notez-le dans vos agendas : le loto annuel aura lieu le samedi 3 octobre 2009 au gymnase, la Foire d'automne se tiendra les 24 et 25 octobre et la Semaine Internationales du Chablais (deux slaloms FIS hommes sur les pistes de Saint Jean d'Aulps) se dérouleront les 7 et 8 janvier 2010.

Pour la prochaine saison de ski, les tests d'entrée auront lieu le samedi 19 décembre 2009 pour les enfants nés en 2003, pour les autres, la préparation physique débutera dès la rentrée 2009

Contact : **Bruno GAYDON CURTILLET (Président)**

Mail : sctstjean@aliceadsl.fr - Tél : 06 67 05 23 26

Trad'Aulps Danse

Programme bien rempli cette année pour l'association « Trad'Aulps Danses » avec en plus des ateliers réguliers d'initiation aux danses traditionnelles et à l'accordéon diatonique, un concert-bal avec les "Trouveur Valdôtèn" à Seytroux en novembre dernier et fin mars un stage de "Bourrées du Morvan" qui fut suivi d'un bal folk à Cervens.

Le dernier atelier "danses" ouvert au public s'est déroulé le 19 juin sous la halle du Biot et la rentrée se fera en septembre avec l'ouverture d'un nouvel atelier pour débutants. On peut s'inscrire auprès du président.

Contact : **Dominique LOUIS (Président)**

Mail : tradaulpsdanses@aliceadsl.fr - Tél : 04 50 79 64 88

Club Volley- Ball de la Vallée d'Aulps

Le club compte une structure championnat pour ceux qui aiment la compétition et une section loisirs où chacun vient faire un peu de sport collectif (mixte) dans un esprit très convivial. Le club accueille tous les joueurs adultes à partir de 16 ans, confirmés et débutants de la vallée d'Aulps. Nous avons deux équipes en championnat pour lequel nous jouons principalement sur Annecy : une équipe est en Excellence et une autre en Promotion d'honneur. L'hiver, les saisonniers sont les bienvenus de décembre à avril. L'été, du beach volley est organisé à la piscine de Morzine tous les mardis soir de 18h à 20h.

Les entraînements (qui reprendront le lundi 7 septembre) ont lieu au gymnase de Saint Jean d'Aulps, tous les lundis de 20h à 22h et les matchs ont lieu le vendredi soir aux mêmes horaires : on peut s'inscrire jusqu'en novembre.

Contact : **Sandrine RIHOUEY (présidente)** - Tél : 06 76 12 65 83

FETE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 6 septembre 2009 - Gymnase de Saint Jean d'Aulps

Pour tous les clubs et associations de Saint Jean d'Aulps et de la Vallée, c'est l'occasion de rencontrer de futurs adhérents, de recruter des bénévoles, de faire des démonstrations, de se faire connaître et de présenter son programme d'animations et d'activités.

Cette manifestation est organisée par Vivre à Saint Jean, on peut d'ores et déjà s'inscrire par mail à vivre-a-st-jean@hotmail.fr ou par téléphone auprès de la présidente : 06 86 91 78 90

L'AANDA (Association des Amis de l'Abbaye de ND d'Aulps)

L'association a été dissoute officiellement à la fin 2008 mais son président Jean Favre est heureux d'avoir mené cette aventure pendant 17 ans, dans le but "de poursuivre le devoir de mémoire autour du monument majeur du patrimoine de la vallée d'Aulps". Les dernières actions de l'association ont permis de réaliser le vitrail Molina qui a été installé au cœur du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps et la rénovation de la plaque en hommage à l'Abbé Alexis Coutin (premier restaurateur des vestiges de l'abbatiale). Les membres de l'association ont aussi organisé les 3^{èmes} Journées Cisterciennes d'Aulps. Les reliquats des finances de l'association ont été versés aux bénéficiaires de la restauration de la chapelle de Graydon.

Contact : Jean FAVRE - Lou Saodars 74430 Saint Jean d'Aulps

Les pompiers

L'année 2008 s'est achevée avec un bilan de 200 interventions en tous genres. Le personnel continue de se former pour répondre aux besoins de la population avec toujours plus d'efficacité. Le matériel roulant est régulièrement renouvelé : nous avons reçu en avril dernier un véhicule 4x4 pour les interventions du chef de groupe et celles de l'équipe spécialisée dans les interventions en montagne. En mai, nous avons aussi reçu le premier poids lourds depuis la création du centre ! Ce camion de feu a une capacité de 2000 litres d'eau et la possibilité d'embarquer à son bord 6 sapeurs pompiers. Prochainement, un véhicule de sécurité routière doit nous être attribué ainsi qu'une nouvelle ambulance (VSAB). En début d'année 2009, avec les responsables des centres voisins nous avons lancé le projet pour 2010 d'une section de Jeunes Sapeurs Pompiers (de 10 à 16 ans) : ces jeunes sont notre seul recours pour assurer la relève dans nos centres.

Pensez-y : notre centre organise des formations aux premiers secours, toujours utiles et souvent indispensables pour exercer certaines fonctions (infos auprès de F. Lavanchy au 06 75 66 46 99). Enfin, nous vous remerciant pour l'accueil réservé aux pompiers de Saint Jean d'Aulps lors de la tournée des calendriers.

NB : L'Amicale des Sapeurs Pompiers donne rendez-vous le 14 juillet pour le grand bal de la Fête Nationale (Place de la Moussière) qui sera animé par différents groupes musicaux de la vallée, avec un feu d'artifice et une petite restauration sur place.

Contact : Laurent MUDRY - Tél : 06 88 65 62 15

Brass Band de Saint Jean d'Aulps

Voilà bientôt un siècle et demi que la musique résonne à Saint Jean d'Aulps. D'abord poignée de musiciens, puis Fanfare Municipale et depuis 1994 un ensemble de type Brass Band, composé uniquement de percussions et de cuivres.

L'apprentissage de la musique s'est structuré autour de l'école de musique de la Vallée d'Aulps où les enfants apprennent le solfège puis choisissent un instrument

avant de venir nous rejoindre au Brass Band. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir à la salle de musique du collège.

En ce début 2009, le Brass Band a participé aux traditionnels festivals du Chablais (à Lugrin) et du Canton (au Biot), à la Fête de la Musique, et a donné des concerts à l'extérieur.

Une occasion pour nos musiciens de faire

résonner la musique dans notre vallée et bien au delà.

Contact : Anne-Laure ROSSET (tél : 06 72 82 23 52) et Patrick MUFFAT (co-présidents)
- Infos : Frédéric GAILLARD (Directeur), Tél : 06 82 21 80 81



Le Secours en Montagne

La section de Secours en Montagne de Saint Jean d'Aulps est l'une des six sections qui composent le Secours en Montagne du Chablais.

Elle regroupe 22 secouristes originaires des différentes communes de la Vallée d'Aulps, tous diplômés, et surtout "gens de terrain", soit à titre professionnel (guides, accompagnateurs, agriculteurs, forestiers), soit à titre personnel (pratiquants randonnée et escalade, VTT, chasseurs,...)

Cette diversité amène une grande richesse à notre section, dans sa capacité à réagir et à s'adapter aux circonstances les plus diverses. Dans des circonstances parfois dramatiques, les secouristes de Saint Jean d'Aulps ont toujours répondu présents et été à la hauteur des missions qui leur ont été confiées, soit dans leur secteur géographique, soit en renfort dans d'autres lieux.

En dehors des interventions, dont le nombre varie d'une année à l'autre, la vie de la section est rythmée par des entraînements réguliers et la participation des membres à un travail de prévention et à la vie de la localité. Les secouristes sont engagés, soit pour des recherches de personne en terrain difficile lancées par la Gendarmerie et sur réquisition du Procureur de la République, soit pour des secours à victimes en montagne ou en avalanche, secours lancés alors par le SDIS 74. Ils travaillent toujours en équipes mixtes, au côté des sapeurs pompiers et des gendarmes. Les secouristes vous donnent rendez-vous le 19 Juillet 2009 à l'Abbaye, pour la fête de la randonnée, sur le stand présentant leur activité et leur nouveau mur d'escalade.

CAF Haut-Chablais

Le CAF compte une section escalade qui s'entraîne sur la structure artificielle installée en 2008 au gymnase. Le jeudi soir, deux créneaux horaires permettent aux jeunes (de 8 à 14 ans) de s'entraîner encadrés par des initiateurs fédéraux (de 18h30 à 20h) et aux adultes de se mesurer aux différentes voies (de 20h à 21h30 de septembre à avril). Les ados (14 à 18 ans) ont un créneau réservé le samedi de 17h à 19h (horaires sous réserve de disponibilité de la salle). Pour les jeunes, ces entraînements ont lieu au gymnase de septembre à avril et ensuite, jusqu'à la mi-juin, sur le rocher d'escalade du Bas Thex. La rentrée 2009 est fixée au jeudi 10 septembre.

Contact : Amélie MOUTON - Mail : amelie_mouton@yahoo.fr - Tél : 06 77 80 53 19

Rencontres et Loisirs

Le club a été encore bien actif en 2009 : après le voyage de printemps en Gascogne, les membres du club ont fini mi-juin la saison des après-midi récréatives dans la nouvelle salle du réfectoire au dessus de l'école maternelle où ils ont également tenu leur assemblée générale pour décider du programme à venir. La rentrée aura lieu plus tôt en septembre (au lieu d'octobre) pour se retrouver et jouer aux cartes tous les jeudis après-midi. Il reste à décider de la destination du voyage de mai-juin 2010 et des autres sorties à la journée. Le président et ses membres donnent rendez-vous cet été aux Jovanéciens à la fête du 15 août avec leur stand loterie et bien sûr à la foire d'automne en octobre.

Contact : Michel GATTELET (président) - Tél : 04 50 75 99 75



Anthony et Gaël sur la première marche du podium !

La commune félicite Gaël Tavernier et Anthony Chalençon pour leurs performances cette saison en handiski. Anthony non voyant et Gaël son guide ont remporté en mars deux premières places : la première en géant et la seconde en super combiné aux Championnats de France qui se déroulaient à Molines en Queyras. On leur souhaite de faire aussi bien la saison prochaine et d'intégrer l'Equipe de France !



Calendrier de l'été 2009

En juillet...

- Du 12 au 14 : Rassemblement Harley Davidson (balades sur les routes et village Harley) à Morzine
- Lundi 13 : Concert avec Louis Bertignac à Morzine.
- Mardi 14 : Grand Bal des pompiers à Saint Jean d'Aulps
- Vendredi 17 et samedi 18 : Spectacle nocturne «Le Roy Lear» à l'Abbaye.
- Du 17 au 19 : 2^{ème} Biennale des Musiques Mécaniques aux Gets (fonte des cloches avec la fonderie Paccard)
- Samedi 18 et dimanche 19 : Trial 4x4 des Prodains à Morzine
- Dimanche 19 : Festi Rand'Aulps à l'Abbaye (ancienne fête de la randonnée) : randonnées et salon de la montagne
- Du 22 au 25 : Festival du Lind'Art, invité d'honneur : le Népal (à Montriond)
- Vendredi 24 : La Vallée d'Aulps invitée d'honneur aux Nocturnes chablaisiennes (Thonon).
- Samedi 25 : Soirée d'été et bal au Biot
- Samedi 25 et dimanche 26 : Sylvestra «le bois à l'honneur» aux Gets.
- Dimanche 26 : Foire aux disques et aux livres à Saint Jean d'Aulps

En août...

- Samedi 1^{er} et dimanche 2 : 10^{ème} Trial 4x4 aux Gets
- Vendredi 7 : Itinéraires Alpestres à Tréchauffé : balades contées sur le thème de "Vivre avec la pente"
- Samedi 8 : Les Feux du Lac à Montriond
- Dimanche 9 : 4^{ème} Fête des métiers et traditions d'antan à Morzine
- Samedi 15 : La Voughà Shi Nò à Saint Jean d'Aulps avec défilé de chars
- Samedi 15 : Fête au village à La Côte d'Arbroz
- Samedi 15 : Trail des Hauts-Forts (course en montagne) à Avoriaz
- Dimanche 16 : Foire à tout au Biot
- Samedi 22 et dimanche 23 : Fête médiévale à l'Abbaye

Et après...

- Du 3 au 5 septembre : 61^{ème} Rallye Mont-Blanc-Morzine
- Dimanche 6 septembre : Fête des Associations à Saint Jean d'Aulps
- Samedi 3 octobre : Loto du ski-club à Saint Jean d'Aulps
- 24 et 25 octobre : Foire d'Automne à Saint Jean d'Aulps
- 31 octobre et 1^{er} novembre : "Saveurs d'alpage" à Morzine

Etat civil 2008

Carnet rose et bleu

- Le 8 janvier : O'RIORDAN Aimée, May
- Le 1^{er} février : MASSEY Elliott, Georges
- Le 8 février : JUSTICE Alexandre, Edward
- Le 7 mars : CHALENCON Jason, Pierre, Raymond
- Le 14 mars : DODD Seren, Grace
- Le 26 juin : COFFY Maélia, Marie
- Le 16 juillet : JENOUR--TAYLOR Harper
- Le 19 août : CAILLON Andréa, Philippe, Robert, Maurice
- Le 21 août : BRESILLION Constance, Clémence
- Le 25 août : PAUVERT Léo, Philippe
- Le 27 août : NERRIERE Enzo, Aristide, Gilles
- Le 15 septembre : COTTIN Léo, Jean-Pierre, Gérard
- Le 17 septembre : PONCHANT Anaïs, Annie, Maria
- Le 20 septembre : RONCO Lili
- Le 15 novembre : MICHAUD--VANDEWAETERE Naolie, Catherine, Dominique
- Le 16 novembre : GAILLARD Lily
- Le 3 décembre : JEX Chloé, Elaine
- Le 3 décembre : LONDICHE Nathan
- Le 7 décembre : VIENNET-- GREGOIRE Noé, Romuald, Louis

Carnet blanc

- Le 23 août : HULLS Andrew, Patrick et TAYLOR Kim, Michèle
- Le 6 septembre : HISEMAN Mark, Leslie et ADAMI Caroline

Carnet gris

- Le 2 février : TAVERNIER Jean, Elie, Fernand
- Le 16 février : PREMAT Hermance, Marie, Veuve BOUVET
- Le 1^{er} mars : COTTET-DUMOULIN Emilia, Anne-Marie, Veuve DELERCE
- Le 19 mars : COSTA Thècle, Marie, Candide, Veuve TAVERNIER
- Le 30 mars : DABERE Georgette, Veuve COLLET
- Le 15 mai : PASINI Christian
- Le 22 mai : COTTET-DUMOULIN François, Joseph, Alexis
- Le 17 juin : JIACOMINI Ginette, Francise, Emilienne, Epouse CURT
- Le 24 août : GAYDON Louise, Alexandrine, Odette, Veuve POLLIEN
- Le 27 septembre : DELERCE Félicie, Marie, Françoise, Veuve CHARNAVEL
- Le 18 décembre : BOUVET Marie, Andrée

Le site Internet de la mairie

www.mairiedestjeandaulps.fr

Sur ce site géré par la commune, vous trouverez toutes les informations relatives à la vie communale, comme par exemple :

- les comptes rendus de conseil municipal,
- les infos sur l'urbanisme : plan de zonage, permis de construire,
- les horaires des différents services de la commune,
- les démarches administratives (passeport, fiche d'état civil,...)
- les bulletins municipaux,
- les marchés publics,
- les services sociaux : garde d'enfants, école, périscolaire,...

En un simple clic, vous y trouverez les réponses à toutes vos questions : ce site sera alimenté régulièrement d'informations d'actualité.

The screenshot shows the homepage of the website www.mairiedestjeandaulps.fr. The header includes the municipality's logo and navigation tabs for 'Vie municipale', 'Les services', 'Tous services', 'Vie politique', and 'Vie économique'. A search bar is located below the header. The main content area features several highlighted services: 'Renouveler son logement avec les aides de l'Anah', 'Inscription à l'école', 'Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps', and 'Ramonnages Mécaniques - SIVU DU ROC D'ENFER'. A calendar for June 2009 is also visible, showing the date 10th highlighted. At the bottom, there are sections for 'Actualités' and 'Mairie'.